

Ce volet du Programme Européen « Erasmus Plus » s'adresse à tous les jeunes, âgés de **17 à 30 ans**, citoyens ou résidents d'un pays de l'Union Européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de la Suisse, ainsi que de l'ex-Yougoslavie, de la République de Macédoine ou de la Turquie, quel que soit leur niveau de formation.

Ces jeunes s'engagent à participer à un projet d'animation locale à l'étranger.

Ce séjour est prévu pour une durée de 2 à 12 mois.

NB : Un nombre limité de projets peuvent avoir lieu avec des pays extérieurs à l'Union Européenne, avec une priorité à 4 régions de «pays partenaires voisins» : des Balkans de l'Ouest, du partenariat oriental, du Sud de la Méditerranée et de la Fédération de Russie.

cf. liste dans le Guide du Programme

(*) Informations dans la Base de Données européenne des structures d'accueil agréées : http://europa.eu/youth/evs_database_en (en anglais)

LES THÈMES DES PROJETS

Animation pour enfants et adolescents

Art et culture

Développement urbain et rural

Environnement

Exclusion sociale

Intégration sociale

Médias et communication

Santé

Situations de handicap ou de dépendance

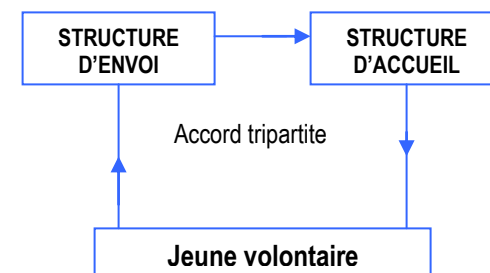
...

Mise à jour février 2014

Le Service Volontaire Européen (SVE)
(un des volets internationaux du « Service civique » français)

- Est organisé sur une **base entièrement volontaire**, en fonction des motivations des jeunes participants.
- **S'adresse à des jeunes** qui cherchent l'occasion de mieux connaître une autre culture, une autre langue et qui sont prêts à s'impliquer et à prendre des initiatives.
- **Aide au développement local** en créant ou en développant une activité à caractère non lucratif, dans le domaine social, culturel, environnemental ou autre, auprès d'une association ou d'une collectivité locale.
- **Offre l'opportunité de vivre une expérience privilégiée** pour développer ainsi ses aptitudes à s'insérer dans la vie active.
- Présente un **intérêt formateur, éducatif**.

Il ne peut se substituer à un emploi rémunéré existant ou potentiel.



Les étapes de votre projet

Si vous êtes intéressé, contactez une des structures d'envoi de la région pour prendre rendez-vous (coordonnées au dos de la plaquette)

- Auprès de cette structure d'envoi, **vous exposez vos motivations** au cours d'entretiens individuels.
- **Vous élaborez avec elle votre projet**, en précisant vos centres d'intérêt et la destination qui vous intéresse.
- **Avec votre structure d'envoi, vous prenez contact avec des structures d'accueil** pour mieux vous informer des conditions de vie et des tâches qui sont demandées dans les différents projets. *Ces projets, agréés par la Commission Européenne, sont consultables auprès des structures d'envoi et sur Internet (*)*.
- Votre choix étant arrêté, **vous signez, avec les deux structures, un « contrat d'activités »**.
- **Vous êtes conscient qu'il peut s'écouler plusieurs mois avant votre départ** et que vous aurez à procéder à un certain nombre de démarches administratives.

• **Vous vous engagez à effectuer votre service volontaire** pour la durée correspondant au projet.

- Au cours et à la fin de votre service **vous établissez un bilan** avec votre structure d'envoi.
- **Vous bénéficiez d'une session de formation à l'arrivée** dans le pays d'accueil et **d'une session d'évaluation de votre séjour** à mi-parcours, ainsi d'une évaluation finale.

Les conditions matérielles de votre SVE

- **Votre transport est pris en charge**
- **L'hébergement** (en famille, en foyer ou autre) **et les repas** sont pris en charge par l'association ou la collectivité locale qui vous accueille.
- **Vous recevez une « indemnité mensuelle » (argent de poche)**. Elle varie en fonction du niveau de vie du pays d'accueil (entre 55 et 145 €).
- **Vous bénéficiez d'une assurance** qui couvre la maladie, la responsabilité civile et les accidents, durant tout votre SVE
- Une fois que vous aurez accompli votre service européen intégralement, vous recevrez **un document attestant vos compétences acquises (Youthpass)**, délivré par la Commission Européenne.

METTRE EN OEUVRE VOTRE PROJET

Vous devez obligatoirement être envoyé par un organisme (**structure d'envoi**) qui prend en charge le projet avec vous, et négocie avec l'organisme qui vous accueille dans le pays du projet choisi (**structure d'accueil**).

Avant de solliciter une structure d'accueil agréée à l'étranger, vous devez contacter une des associations de la région qui se sont engagées à envoyer des jeunes. Il est important de prendre RV après avoir éclairci vos motivations et vos centres d'intérêt concernant le service volontaire.

STRUCTURES D'ENVOI POUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON NB : Téléphoner pour prendre RV

● Association pour le Développement du Haut-Cabardès (ADHC)

5, route de la Clastre -11380 Les Ihes Cabardès
Tél. : 06 29 83 47 56 (Brigitte Bales)
moves@orange.fr

● Initiatives et Développement Citoyen (IDC)

Camping le belvédère – 11600 Lastours
Tél. : 06 18 94 41 27 (Brigitte Bales)
campingdelastours@orange.fr

● Artisans de nouveaux développements AND

39, rue François d'Orbay – 34080 Montpellier
Tél. : 09 50 23 41 38 (Cindy Roussel)
Permanences le mercredi de 15h à 19h
sve@association-and.org

● Concordia

24, cours Jean Jaurès - 34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 34 23 (Nicolas Brodin)
concordia.sso@wanadoo.fr

● i.PEICC

182 square Corté - 34080 Montpellier
Tél. : 04 67 03 35 28 (Estelle Gardette)
ipeicc.europe@orange.fr

● Réseau en scène Languedoc-Roussillon

8, av. de Toulouse – CS 50037
34078 Montpellier Cedex 3
Tél. : 04.67.66.90.84 (Manon Martin)
sve@reseauenscene.fr

● Léo Lagrange Méditerranée

-Résidence Neptune, 111 Square Neptune
34080 Montpellier
Sur RDV : 04.67.34.00.02 (St.)
Tél. : 06.09.95.63.77 (Kerstin Tischendorf)
internationalr@leolagrange.org

- 6 rue du Colisée, espace 1
30000 Nîmes
Sur RDV : contacter le siège de Léo Lagrange
au 04.67.34.00.02 (standard)
Tél. : 06.09.95.63.77 (Kerstin Tischendorf)
internationalr@leolagrange.org

- Rue René Duguay Trouin,
66000 Perpignan
Tél : 04.68.35.00.35 (Joël Touzé)
RDV auprès du secrétariat
leolagrange66@orange.fr

● Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC).

- MJC de Narbonne (pour l'Aude)

Place Salengro
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 32 01 00 (Antoine Nestor)
antoine.nestor@mjc-narbonne.fr

- Union Catalane des MJC (pour les P-O)

Immeuble JOU
25 av. Julien Panchot
66000 Perpignan
Tél. : 06 18 21 26 73 (Christine Ruiz)
union.catalane@laposte.net

Pour tout autre cas contactez :

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

3 av. Charles Flahault
34094 Montpellier cedex 05
Correspondante régionale :
Catherine Amélineau Tél. : 04 67 10 14 45
catherine.amelineau@drjscs.gouv.fr

Centre Régional d'Information Jeunesse - CRIJ

3 av Charles Flahault
34094 Montpellier cedex 5
Tél. : 04 67 04 36 66
fabrice.villiere@crij-montpellier.com

Mise à jour février 2014

ERASMUS + / JEUNESSE

2014-2020

Service

Volontaire

Européen

En Languedoc-Roussillon



Erasmus+

Agence Française

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
95, avenue de France 75650 PARIS Cedex 13
Tel : 01.70.98.93.69 Fax : 01.70.98.93.60

www.erasmusplus-jeunesse.fr